

## MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT

### SEANCE DU 17 septembre 2013

L'an deux mil treize, le 17 septembre à 20 h 30 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, COLLENOT Yves, LAINE Thierry, JACOTOT Cyril

Etait absent FINOT Stéphane a donné pouvoir à Monsieur LAINE Thierry

Avant de passer à l'étude de l'ordre de jour le maire sollicite l'inscription de 4 nouvelles délibérations dont les objets sont parvenus après l'envoi de la convocation :

- ⇒ Situation de l'actif de la commune
- ⇒ Paiement de la subvention pour les 10 écoliers de Mavilly
- ⇒ Création du syndicat du Bassin de l'Ouche
- ⇒ Approbation de la Communication sur le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération

1. Occupation du domaine public France Télécom (délib 2013-19)
2. Subvention pour les Ecoles 10 élèves de Mavilly (délib 2013- 20 et 21)
3. Réforme des collectivités territoriales óCréation d'un syndicat mixte du bassin versant de l'Ouche (délib 2013-22) Bien que cette création objet d'un arrêté préfectoral sera effective quels que soient les avis des Communes concernées, le Conseil mandate le maire pour communiquer le refus d'adhérer de la Commune de Mavilly-Mandelot.
4. Destination de la coupe n° 4 (affouage 2013-2014) (délib n° 2013-23)
5. Attribution de primes de Conseil pour le trésorier (délib 2013-24), après discussion il est convenu d'apporter des réserves en ce qui concerne les prochaines années.
6. Communauté d'Agglomération Extension des compétences du département ressources (délib 2013-25)
7. Sollicitation perception primes Palulos (délib 2013-26)
8. Approbation des propositions du Cabinet Gallet quant aux prescriptions du PLU (PADD) (délib 2013-27)
9. Encaissements échelonnés des coupes de chênes (délib 2013-28)
10. Situation des actifs de la commune (après suppression de matériels figurant à l'inventaire et hors d'usage)
11. (délib 2013-29)

Achat par un particulier d'une parcelle de bois jouxtant une parcelle de bois communal proposition étant faite à la commune d'acquérir la dite parcelle, de 2 ha 23 a 62 ca pour la somme de 4 807 p + frais de notaire. Le maire et les adjoints lors de l'élaboration de l'ordre du jour pensant qu'il y avait d'autres dépenses prioritaires, l'ordre du jour portait "renonciation à la proposition d'achat" certains conseillers ne partageant pas cette position, le Conseil après discussion reporte à la prochaine réunion sa décision après examen sur place des arbres situés sur la parcelle.

Demande d'achat d'un chemin :

Ce chemin parcelle 50 "chemin des larres" desservant deux propriétés ne peut être vendu. Mais, il sera désormais, entretenu.

Vol d'un drapeau au Monument le 14 juillet

Le voleur en scooter n'a pas été identifié

SICECO remplacement de la lampe dans l'abri bus de la mairie.

Devant le prix exorbitant proposé par le Siceco, Régis Marlet et Alain Gagnepain se chargeront de l'achat et de la pose d'un nouvel éclairage.

Dotations d'équipements territoires ruraux (DETR)

Aucuns travaux ne rentrant dans les catégories éligibles, il ne sera fait aucune demande.

Sinistre inondation Monsieur BIDOT

Le conseil ne souhaite pas donner suite à cette demande de règlement

Informations sur les programmes d'aides directes pour la rénovation de l'habitat

Des dossiers seront bientôt disponibles à la Mairie à disposition des mavimandelotin(tine)s qui souhaiteraient bénéficier de ces aides.

## Questions diverses

### Budget :

Le maire informe le Conseil sur l'évolution du budget qui dans l'ensemble est conforme aux prévisions avec au niveau des dépenses. Deux dépassements l'un sur les frais de chauffage électricité et mazout pour l'école et l'autre sur la cotisation du Siceco, ceci bien sûr sans compter les frais engagés pour le "Cò ur de Village" dont le début de l'opération est retardé, mais budgétés et ces frais sont reportés sur l'exercice 2014

Quant au niveau des recettes des rentrées supplémentaires : subventions voiries, vente de chênes, restauration calvaire, viennent s'ajouter au budget.

### PLU

Un réunion publique est programmée le lundi 25 octobre à 19 h sous l'ancien préau.

### Visite de Madame la sous-préfète.

Madame FRACKOWIAK-JACOBS notre nouvelle sous-préfète se rendra à Mavilly le mercredi 16 octobre à 12 h 45. Le maire invite les conseillers disponibles à assister à cette visite.

### Portail de l'école

Régis Marlet et Alain Gagnepain procéderont à sa remise en état.

### Salles des fêtes

Les travaux (carrelage 2<sup>ème</sup> couche de peinture pose de la 2<sup>ème</sup> fenêtre seront terminés début novembre.

### Médaille du mérite :

Monsieur JACOTOT ne souhaitant pas recevoir cette distinction, seules les demandes pour MM. BIDOT et COLLENOT ont été transmises à la préfecture pour attribution en 2014

### Affouages

Un règlement édité par l'ONF concernant les affouagistes sera remis à chacun des affouagistes.

### Travaux routiers

Ces derniers devraient être effectués vers le 15 octobre. MM. JL GAGNEPAIN et Y JACOTOT les surveilleront.

### Réforme des rythmes scolaires

Une première réunion à laquelle assisteront les maires et les membres du corps enseignant aura lieu à Nolay le mardi 1<sup>er</sup> octobre.

### Décoration de Noël

La Commission a choisi deux nouvelles décorations qui viendront remplacer les anciennes défectueuses.

Aucune autre question étant à l'ordre du jour,.

Avant de clore la séance le Maire a tenu à remercier le Président et les membres de l'ALAMM qui ont activement participé à la rénovation de la salle des fêtes ainsi que les Conseillers et Adjointes qui ont donné de leur temps à MM. Cyril et Yves JACOTOT, Thierry LAINE avec une mention toute particulière pour Sylvain BRUCHARD, Régis MARLET et Alain GAGNEPAIN à qui nous devons la pose du film en fibre de verre et la peinture des murs.

La séance s'est finie à 22 h.